

Carnaval des Îles de Guadeloupe, un cocktail épicé d'allégresse et de spectacles de rue



Paris, Décembre 2019 – Faisant partie du patrimoine culturel, le Carnaval est l'une des fêtes les plus répandues dans les îles de Guadeloupe. Pointe-à-Pitre et Basse-Terre assurant les festivités des jours gras, le Carnaval attire dans les rues des différentes villes et communes pas moins de 100 000 spectateurs. Au programme : rythmes et percussions, chants et chorégraphie, parades et chars, masques et costumes, groupe à caisses claires, groupe à « po »... A ne pas manquer.

Dans tout l'archipel guadeloupéen, le Carnaval est une tradition ancestrale à la fois religieuse et païenne, célébrée en plusieurs temps, différents lieux et divers événements qui allient transmission de l'histoire, créativité, et modernité.

Cette année l'ouverture officielle du carnaval des îles de Guadeloupe, se fera le **samedi 04 janvier 2020** de 17 à 22h au Vélodrome Amédée Détraux de BAIE-MAHAULT. A cette occasion, L'association Top Carnaval Guadeloupe (TCG), en partenariat avec l'OFFICE DU CARNAVAL DE GUADELOUPE (OCG) et les deux fédérations FCFG & FGC, présenteront la 3ème édition du MAS AN FOLI.

La saison du Carnaval s'étend au **Mercredi des Cendres (26 février)**. Pendant la période du carnaval, les bals populaires battent leur plein toute la nuit. Toutes les communes des îles de Guadeloupe ont leurs concours de danse, de costumes, de beauté.



Les défilés communément baptisés « déboulés » sont organisés selon un calendrier pour permettre au public d'assister aux parades des musiciens et des danseurs en différents endroits. Les déboulés les plus importants se déroulent à Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, et dans certaines communes les week-ends précédant les jours gras. Les personnes déguisées et méconnaissables sont appelées « les masques ». Ils circulent en ville et dans les campagnes en faisant claquer leur fouet. Il est d'usage de leur donner une pièce.

Plusieurs dates importantes sont à retenir pour assister au meilleur de cet événement unique,

parmi lesquelles : le **Dimanche gras**, qui aura lieu le **23 février**. A cette occasion, une parade défilera dans les rues de Pointe-à-Pitre. Le lendemain, **lundi 24 février**, le **défilé nocturne** aura lieu à **Basse-Terre** et **Saint-François** : l'occasion de célébrer le Carnaval sous le ciel nocturne caribéen. Le **mardi 25 février**, c'est le **mardi gras** : les visiteurs pourront admirer la parade dans les rues de **Basse-Terre**. Enfin, le **mercredi 26 février**, « *Mercredi des Cendres* » sera le point d'orgue des festivités avec un défilé en noir et blanc dans les rues de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre.

Le carnaval des îles de Guadeloupe est un événement majeur qui porte haut les couleurs authentiques de la culture locale. Y assister est un privilège, une occasion d'immersion et laisse des souvenirs inaltérables.

Pour plus d'informations : <http://www.lesilesdeguadeloupe.com/tourisme/fr-fr>